

CHERCHER AILLEURS...

Droit d'ingérence scientifique ou partenariat partagé ?*

Luc Cambrézy

Institut français de recherche scientifique
pour le développement en coopération (Orstom),
Paris (France).

Passé l'instant de jubilation que suscite la signature longuement préparée d'une convention de recherche, la mise en application des différentes modalités de cette coopération entre deux institutions – l'une du Nord, l'autre du Sud – reste une aventure où tout est encore à construire, ce qui, dans la pratique ne va pas toujours sans mal. Sans prétendre à l'exhaustivité – car la liste est longue –, citons en vrac quelques-unes des difficultés qu'il faudra affronter : inégalité structurelle entre les organismes de recherche du Nord et du Sud (avec, pour corollaire, l'inégalité économique et statutaire entre les chercheurs) ; domination culturelle de la science occidentale ; difficile équilibre entre « recherche » et « technique », ou encore, incompatibilité des structures de recherche entre institutions de poids trop différents. Mais là n'est pas l'essentiel. Pour les chercheurs chargés de faire vivre cette convention, au-delà des difficultés inhérentes à toute forme collective de recherche – ou supposée telle puisqu'il est question de partenariat –, s'ajoute une large gamme de problèmes qui procèdent d'une question de fond qu'on n'ose peut-être pas aborder avec l'honnêteté qui s'impose : celle de la légitimité et de la finalité d'une recherche conduite au Sud, mais très souvent orientée, sinon inspirée et en grande partie financée, par les institutions et leurs chercheurs venus du Nord.

Dans ce dédale d'écueils à éviter, il n'est pas rare que les résultats des recherches n'aboutissent pas à ce que l'on pouvait en attendre et que les programmes lancés dans l'enthousiasme s'achèvent dans la routine et la morosité. Or, quelles qu'en soient les raisons, la responsabilité de telles évolutions est toujours partagée. Il convient donc d'en rechercher les causes dans nos propres pratiques. Pourtant, contrairement à ce qu'on pourrait dire ou croire, ces pratiques ne sont pas de la seule responsabilité des chercheurs, sinon et peut-être surtout, des objectifs des institutions dont ils relèvent.

(*) La présente contribution constitue un prolongement à une note diffusée de façon interne dans la « Lettre aux géographes de l'Orstom » intitulée « Système d'information géographique, recherche et partenariat... L'union des contraires ? ». Les opinions exprimées font essentiellement référence aux recherches qui se mènent en sciences sociales.

Dans le cas de l'Orstom, il serait bien sûr tout à fait excessif d'attribuer le manque de clarté (de « lisibilité » dit-on maintenant) de l'institut à la seule réforme du début des années 1980 ; une réforme dont la nécessité était par ailleurs d'autant moins contestable que l'objectif était de promouvoir une plus grande pluridisciplinarité. Mais le fait est là, c'est bien de cette époque que semble dater un sentiment persistant de flou et d'ambiguïté que ressentent de nombreux chercheurs. Et pas seulement ceux qui émarquent de l'institution. Bien plus, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un sentiment finalement très répandu si l'on en juge par le nombre des audits et de restructurations de départements. Bref, tout ceci pour dire que la polémique n'est pas mon propos et simplement suggérer l'hypothèse (à discuter) que les choses vont si vite que le modèle intellectuel et moral qui semble avoir inspiré cette réforme qui n'a pourtant que dix ans d'âge, est peut-être déjà totalement usé.

De l'ambiguïté des missions de l'Orstom...

Du côté de l'Orstom, on se plaît souvent à dire que la première originalité de cette institution de recherche serait d'être unique au monde. Pourtant, au risque que ce même argument se retourne un jour ou l'autre contre elle, ce constat ne peut faire office de blanc-seing ou de chèque en blanc ; il manque l'explication. Car il va de soi qu'on ne peut se contenter de vanter tout le mérite de cette « anomalie » si, dans le même temps, on ne s'interroge pas sur le fond, à savoir la (ou les) finalité(s) de cette spécificité française.

Parmi les arguments habituellement avancés, il se dit que la coexistence de disciplines très variées et l'expérience prolongée de ses chercheurs sur les milieux tropicaux, seraient autant de points favorables, garants, en quelque sorte, du sérieux des recherches conduites. Du côté de la finalité de ces différentes recherches en revanche, les arguments semblent beaucoup moins clairs ou, à tout le moins, sont loin de faire l'unanimité. C'est sur ce dernier point que portera l'essentiel de cette analyse.

En 1983, on le sait, l'Orstom réussit la performance de changer de statut et d'intitulé, sans changer de sigle. L'Orstom, « Office de la recherche scientifique et technique outre-mer » se transforma en Orstom, « Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération ». Je ne m'appesantirai pas sur les raisons de ce changement – elles sont connues – mais plutôt sur ses conséquences en matière de dynamique scientifique. Certes, on ne décrit pas une institution en se bornant à décliner son sigle, mais dans le cas présent, l'ajout de l'expression « pour le développement en coopération » a incontestablement pesé lourd dans l'évolution de l'institution. En témoignent largement les débats internes sur la notion de partenariat, comme d'ailleurs – au-delà du prétexte à honorer une institution quinquagénaire – l'intention de ce présent colloque.

Du bleu outremer...

Durant les trente ou quarante premières années de son existence, la tâche de l'Orstom paraissait bien définie et parfaitement localisée. Il s'agissait de produire de la recherche sous d'autres latitudes et sous des cieux que notre imaginaire voyait plutôt bleus ; disons... bleu outremer. Le domaine tropical était donc choisi. Ou plus exacte-

ment, restreint, circonscrit au passé colonial de la France sous ces chaudes régions tropicales. Le territoire des interventions de « l'Office » ainsi défini, il ne restait plus qu'à dire ce qu'on allait y faire. Là encore pas d'ambiguïtés : de la recherche scientifique et technique, tout simplement. Ni plus ni moins.

De développement, il n'en n'était pas vraiment question. Bien sûr, ici ou là, dans certaines disciplines plus que dans d'autres, on voyait son travail particulièrement légitimé tant il est vrai que des chercheurs de spécialités comme l'hydrologie, la pédologie ou l'entomologie pouvaient se prévaloir de recherches dont la *valeur* était fonction de l'utilité qu'on lui supposait en matière de développement. Pour ces chercheurs, nul doute que la vocation « missionnaire » (on pourrait épiloguer longuement sur les multiples connotations du terme de « mission »...) a pu jouer un rôle non négligeable, tant l'utilité supposée des recherches conduites peut constituer un puissant levier d'action et un égal motif de satisfaction pour leurs auteurs. Pour le reste, on se contentait (si on peut dire) de faire de la recherche et, à l'Orstom au moins, la justification des activités du chercheur était rarement posée en termes explicites de développement. D'ailleurs, peu importait au fond, puisque la production de connaissances de base était alors considérée comme un préalable au décollage à venir des régions tropicales.

Dès lors, la finalité de cette spécificité française se montrait inattaquable. Avec un territoire que les considérations géopolitiques d'alors justifiaient pour l'essentiel et un objectif précis, l'heure était d'autant moins aux états d'âmes du chercheur qu'il n'avait guère de comptes à rendre qu'à sa propre hiérarchie puisque l'exigence d'une recherche en partenariat n'était pas encore à l'ordre du jour. De toute façon, si par « malheur » il arrivait à celui-ci de devoir se justifier, la légitimité de sa présence dans les pays du Sud était encore assez facilement argumentée en répétant à l'envie qu'il n'y a pas de bonne recherche fondamentale dont les résultats ne soient susceptibles d'être un jour ou l'autre employés. Alors, le chercheur, simple « porte-drapeau » de la France comme on le disait souvent ? Sans doute ou peut-être, mais de toute façon les choses étaient claires ; pour que la mission du chercheur fût correctement accomplie, il lui fallait et il lui suffisait... de faire de la recherche ; en laissant à d'autres des considérations géopolitiques qui ne pouvaient être de sa compétence puisqu'elles étaient... politiques.

Au rose social...

On l'a dit, au début des années 1980, l'Orstom connut une profonde réforme qui, entre autre effet, conduisit à un changement d'intitulé. Or, dans les pays où « l'implantation » de l'Orstom n'est pas une vieille affaire héritée du passé colonial de la France, il est fréquent que nous soyons invités à dire ce qu'est l'Orstom. Dans la mesure où la présence de chercheurs de l'Institut est encore un phénomène inhabituel, il est en effet légitime que nos interlocuteurs s'interrogent sur les objectifs poursuivis par cette institution de recherche sur leur territoire. Tôt ou tard cette arrivée de chercheurs provenant d'un organisme dont ils ignoraient parfois jusqu'à l'existence, si elle n'est pas jugée suspecte par tous – loin s'en faut – exige une explication sans détours ni faux-semblants. En effet, même si l'insertion de chercheurs français dans l'institution d'accueil s'effectue généralement de manière très progressive, cette présence déstabilise d'autant plus nos nouveaux partenaires que la mission du chercheur consiste

dans tous les cas à collecter un matériel qui sera ensuite utilisé (quel que soit le respect des formes) pour enrichir sa liste personnelle de publications.

Au fond, nous touchons là aux ressorts intimes de toute communauté scientifique dont on sait combien elle peut être affectée par des comportements irrationnels lorsque ses pouvoirs (objets, terrain, information) sont menacés par une intrusion étrangère. On en connaît les conséquences en matière d'exclusion ou à tout le moins, de refus de l'autre et de refus de coopération tout court. Suspicion, rétention d'information, appropriation jalouse d'un « terrain » ou d'un « thème », publications aux stratégies douteuses, sont autant de pratiques qui ont pour point commun les éternelles rivalités intellectuelles. Mais à ces obstacles habituels, peut s'ajouter un conflit de territorialité géographique qu'inspire parfois chez nos collègues du Sud une sorte de nationalisme scientifique de circonstance qui n'oserait s'avouer. Si l'on ajoute qu'en sciences sociales les aspects méthodologiques et instrumentaux passent fréquemment au second plan de la recherche, « arguments » éminemment monnayables, il n'est pas étonnant que les chercheurs du Sud puissent être conduits à employer des arguments détournés pour contester la légitimité de nos recherches sur *leur pays, leurs paysages et leurs sociétés*, autant d'objets dont ils revendiquent parfois la pleine « propriété ». Il revient donc au chercheur du Nord d'expliquer, de s'expliquer et parfois même, de se justifier, ce qui n'est pas la position la plus confortable qu'on puisse imaginer. Plus que jamais, cette exigence, parfaitement légitime au demeurant, justifie une totale clarté dans la mission de l'Institut.

S'agissant de s'expliquer sur ce point, invariablement, de longues périphrases nous servent à dissimuler l'embarras de nos incertitudes. Par curiosité comme par malice, sommés de décliner ce mot de six lettres « Orstom », il faut confirmer ce qu'ils avaient souvent deviné : « oui, en effet, le sigle ne dit plus ce qu'il voulait dire... Nous ne faisons plus seulement de la recherche pour produire des connaissances nouvelles (et notre carrière), mais de la recherche scientifique pour le développement en coopération » ; un argument – faut-il le préciser ? – très inégalement perçu par nos partenaires. Soit parce qu'un tel discours est ressenti comme une véritable insulte, soit parce que le modèle de développement économique et social, dont nous sommes les involontaires et obligés représentants, ne jouit pas du prestige supposé. Au-delà des mots, pour qui veut bien faire l'effort de décoder les interrogations de nos collègues du Sud, la question posée est bien celle du bénéfice que retire notre pays, son appareil de recherche et ses chercheurs, d'opérations aussi coûteuses.

Dans le cas des sciences sociales (mais c'est aussi largement vrai pour les naturalistes), la suspicion qui pèse sur la pertinence de l'objectif annoncé replace au centre du débat la question essentielle de la définition de nos objets de recherche. Autrement dit sur quoi travaillait-on autrefois et sur quoi travaille-t-on aujourd'hui ? Des *ethnies* qu'on ne trouve que sous d'autres latitudes ? Des territoires *exotiques* ? Des villes, des aires culturelles, des problèmes sociaux, des comportements démographiques, spécifiques du *Tiers monde* ? Des sols, des climats, des océans, des insectes, des écosystèmes *tropicaux* ? Des formations végétales, des pratiques agricoles, des maladies *tropicales* ? puisque c'est à dessein que la « couleur » outremer de nos recherches a été supprimée, cela signifie-t-il que la spécificité de l'Institut ne se situe plus dans la

localisation spécifique de ses travaux ? C'est, pour les sciences sociales le nœud du problème ; mais avant d'en définir les contours, précisons-en le contexte.

Dans les années 1980, passées les trente glorieuses, face à la redoutable compétition économique que se livraient les puissances industrielles, l'heure était venue de « chercher utile » et pour ce faire, de « répondre à la demande sociale ». En France notamment, la majorité au pouvoir – largement acquise aux thèses d'un progrès que la science et la technique aurait pour fonction d'entraîner –, n'hésita guère à attribuer des moyens substantiels à la recherche. Pour autant, en échange de ces moyens, les chercheurs – et c'était légitime – se voyaient chargés de responsabilités nouvelles en matière de résultats. En gros, si la science est facteur de progrès, elle doit répondre en retour aux attentes d'une société en pleine mutation confrontée à de nouveaux défis. La période bleue outre-mer n'était donc plus qu'un souvenir. Une nouvelle ère s'annonçait, celle d'une science moins fermée sur elle-même, sommée de rendre des comptes à la société civile. Il fallut donc s'adapter à ce nouveau contexte, que je nommerai la « période rose », et qui se concrétisera, pour l'Orstom, par le changement de statut déjà mentionné...

D'une certaine manière, le chercheur avait lui aussi de bonnes raisons de voir la vie en rose : des crédits substantiels, un statut modifié pour faire des « Orstomiens » des chercheurs à part entière, une profession légitimée par un « grand colloque sur la recherche », les raisons étaient nombreuses de se montrer satisfaits. Mais ce changement de statut était accompagné d'un changement d'objectif. Il n'était plus question de faire de la recherche pour la seule satisfaction intellectuelle des chercheurs, sinon de la recherche « pour le développement en coopération ». A l'inverse de la période précédente, ce n'est plus la localisation géographique de nos recherches qui est mentionnée sinon les caractéristiques des pays qui justifieront qu'on y travaille. On ne travaille plus « outre-mer » ou sous les tropiques, sinon dans les pays sous-développés (puisque'il s'agit de développement). Par une discrète corrélation entre pays sous développés et zone tropicale on définit à la fois l'objectif (le développement) et la localisation géographique (les pays sous-développés) ; d'où l'idée qu'on peut désormais sortir du pré-carré autrefois défini par l'héritage colonial et embrasser l'ensemble du domaine intertropical.

Chercher pour le développement...

Par rapport aux intentions des auteurs de cette nouvelle formulation, je me place dans la seule hypothèse qui mérite discussion, celle qui suppose de manière implicite l'existence d'une relation étroite entre les résultats de la recherche et l'avenir des sociétés jugées sous-développées (le fameux « *pour* le développement »). Encore une fois, si cette interprétation est correcte, nous aurions là une illustration supplémentaire de cette vision positiviste du progrès économique et social par la science, mais il est vrai que c'était dans l'air du temps.

Vaste et beau programme que de chercher pour le développement. Pourtant, dans le cas très particulier de l'Orstom, dont les chercheurs ont pour mission de mettre ce propos en pratique dans des pays culturellement très différents, cet objectif pose des problèmes spécifiques qu'il faut énoncer et, si possible, clarifier.

Car enfin, si les mots ont un sens, le non-dit de cette formulation – non dit parce qu'il devrait faire l'unanimité ? – reste très contestable dans la mesure où, jusqu'à preuve du contraire, le développement continue d'être un objet de recherche. Chercher « pour » le développement c'est évidemment confondre l'objet et l'objectif en affichant un point de vue (la supériorité du modèle occidental) qui aurait valeur universelle et devrait donc être exporté sur l'ensemble de la planète. Bien sûr, on dira sans doute, non sans raison, que si ce modèle ne fait pas l'unanimité il n'en constitue pas moins l'incontournable référence et qu'en tout état de cause, la domination économique, politique et culturelle des pays industrialisés est telle qu'elle ne peut qu'entraîner les autres régions du monde dans cette dynamique. Cette domination n'étant pas une vie de l'esprit, il faudrait donc s'y résigner.

L'Orstom trouverait donc sa légitimité dans une sorte de *devoir* « d'ingérence scientifique » dans des régions du monde qui seraient d'autant moins fondées à nous en contester le *droit* que cette ingérence aiderait ces pays à accéder à leur tour au développement. Au même titre que « l'ingérence humanitaire » – si controversée – il faudrait donc admettre l'existence, sans plus y réfléchir, d'une sorte de « convention internationale de la recherche » écrite par les seules puissances du Nord qui ferait l'objet d'un même consensus que celui (souvent bien théorique) du respect de la personne humaine. Si tel est bien le cas, si l'intention est bien là, sachant que la pensée scientifique occidentale n'est que l'une des multiples modalités d'un point de vue (la « supériorité » de son modèle) auquel se serait ralliée sans trop y regarder l'élite intellectuelle et politique du sud, il faut alors admettre que les termes d'une vraie convention restent à inventer.

Pour autant, il n'est évidemment pas question de nier le caractère souvent dramatique des problèmes qui assaillent les pays du Tiers monde pour lesquels la recherche scientifique peut apporter des éclairages utiles et parfois même des solutions techniques si le politique accompagne cette démarche : catastrophes naturelles, conflits ethniques, malnutrition, insécurité alimentaire, pression démographique et foncière, piège des villes aux taux de croissance vertigineux, environnement malmené... la liste est longue, et c'est toute la difficulté. Cela dit, les sociétés occidentales, pas plus que la pensée scientifique qu'elles inspirent, n'ont le monopole du savoir ; il est temps que nos partenaires du Sud, et les chercheurs au premier rang d'entre eux, en prennent clairement conscience.

Bref, on sait bien que l'emploi des résultats de la recherche peut déboucher sur le meilleur comme sur le pire. On sait bien que le sous-développement ne procède pas, ou plus, d'un défaut de connaissances sur les principaux défis que ces pays de Sud doivent relever ; ou que, s'il y a défaut, c'est qu'on se trompe de sujet. Laissons donc les chercheurs exercer le seul métier qu'ils puissent et qu'ils sachent faire ; et puisque nous est donné l'immense privilège de pouvoir nous frotter à d'autres modèles, d'autres cultures et d'autres valeurs, posons-nous la seule question qui vaille : quelles recherches mener *avec* les chercheurs du Sud ?

De l'ingérence scientifique au partenariat partagé

Pour répondre aux nouvelles exigences, l'Orstom a pensé pouvoir légitimer la présence de ses chercheurs dans les pays de la zone intertropicale, en posant le prin-

cipe d'une relation étroite entre recherche et développement. Or, dans la mesure où, pour les chercheurs en sciences sociales, le développement fait problème – les conclusions du sommet mondial sur le développement social l'ont bien montré –, il faut trouver, ou simplement retrouver, de nouvelles formes de partenariat basées sur des problématiques de recherche renouvelées ; renouvelées parce que partagées.

Ce partage des responsabilités n'est pas sans poser de sérieux problèmes aux chercheurs des deux camps. Du côté des chercheurs du Sud, eu égard à l'écrasante domination de la science occidentale, il leur faut se demander si ce modèle de construction des connaissances qui leur est proposé (et dont ils se sont le plus souvent eux-mêmes nourris) est en mesure d'incorporer les valeurs culturelles dont ils sont porteurs. Ensemble, avec les chercheurs du Nord, mais en valorisant leur héritage culturel propre, il leur faut contribuer aux nécessaires réflexions épistémologiques sur l'indissoluble relation entre le système cognitif et l'environnement sociétal qui l'inspire et la détermine.

Dans ces rapports parfois difficiles entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud, la question essentielle qui me semble devoir être posée est celle de l'analyse des représentations. En effet, tout individu (le scientifique comme les autres), toute société perçoit son environnement, appréhende l'espace et le temps, conçoit son avenir en fonction d'une certaine vision du monde et d'un système de valeurs qui relèvent bien de l'idéologie. Mais toute société élabore dans le même temps un système de représentations lui permettant de rendre intelligible et compréhensible le monde qui l'entoure. C'est sur le terrain d'une confrontation et d'une mise en perspective systématique de l'extraordinaire diversité de ces systèmes de représentation que l'on peut espérer jeter les bases d'un partenariat véritablement partagé.

Certes, il serait abusif d'affirmer qu'il s'agit là d'une approche totalement nouvelle. L'ethnologie, l'anthropologie puis plus récemment les ethnosciences ont en effet montré la richesse et la diversité de ces systèmes de représentation. Cependant, aussi novatrices soient-elles, on peut se demander si ces tentatives ne contribuent pas d'une façon subtile à reproduire le partage des savoirs établi de longue date par la pensée scientifique occidentale. A l'instar de l'ethnomédecine, de l'ethnobotanique ou de l'ethno-histoire, on construit ainsi des objets que l'on dit nouveaux mais qui restent parés des vieux atours du partage disciplinaire préexistant (médecine, botanique, histoire (...)). Ne serait-ce pas là le signe d'un ethno... centrisme persistant et toujours plus élaboré ?

Si l'on suit ce point de vue, une nouvelle tâche attend les chercheurs. Celle-ci suppose que les pratiques et les méthodes des uns et des autres soient renouvelées en profondeur. Mais, dès lors que la richesse de l'approche comparative s'en trouve une nouvelle fois légitimée, qu'ils soient du Nord ou du Sud, les chercheurs doivent y contribuer ensemble. Géographiques et idéologiques, ce sont bien des frontières qu'il s'agit de faire tomber. Ce pourrait être le sens d'une sorte de « convention internationale de la recherche » qu'il reste à inventer. Elle seule pourrait légitimer l'ingérence scientifique, première liberté du chercheur. Elle seule pourrait fonder un partenariat véritablement partagé, dont l'intérêt - non des moindres - serait de favoriser l'émergence de nouveaux questionnements et la formulation de nouveaux objets de recherche.

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^e SIÈCLE**

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**



VOLUME 7

COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

JACQUES GAILLARD
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

CRSICOM
éditions

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^e SIÈCLE**

20TH CENTURY SCIENCES:
BEYOND THE METROPOLIS

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**

VOLUME 7

**COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES
INTERNATIONALES**

INTERNATIONAL SCIENTIFIC COOPERATION

JACQUES GAILLARD
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

ORSTOM Éditions

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
PARIS 1996